

Bruxelles, le 16 mai 2023
(OR. en)

9191/23
OJ CONS 23
COMPET 421
IND 235
MI 387
RECH 176
ESPACE 20

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace))
Bâtiment Europa, Bruxelles
22 et 23 mai 2023 (9:30, 10:00)

Format: 2+2 (+2 en salle d'écoute)

SESSION DU LUNDI 22 MAI 2023 (9 h 30)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"
 - a) Liste des activités non législatives 9332/23
 - b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) 9333/23

MARCHÉ INTÉRIEUR ET INDUSTRIE

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Règlement établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits durables et abrogeant la directive 2009/125/CE  9014/23
Orientation générale + ADD 1 REV 1

Activités non législatives

4. Compétitivité à long terme: prochaines étapes 8959/2/23 REV 2
Échange de vues

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

5. Législation sur les matières premières critiques 8863/23
Débat d'orientation

Divers

6. a) Propositions législatives en cours d'examen
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Règlement pour une industrie "zéro net" 7613/23 + ADD 1
Présentation par la Commission 9482/1/23 REV 1

- b) Célébration du système de brevet unitaire et du trentième anniversaire du marché unique¹ 9361/23
Informations communiquées par la présidence

- c) Propositions législatives en cours d'examen
(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Réexamen de la législation de l'UE sur la protection des dessins ou modèles [refonte de la directive 98/71/CE sur la protection juridique des dessins ou modèles et modification du règlement (CE) n° 6/2002 du Conseil sur les dessins ou modèles communautaires] 15390/22 + ADD 1
Informations communiquées par la présidence 15400/22 + ADD 1

¹ En présence de

- M. Antonio Campinos, président de l'OEB
- M. Alexander Ramsay, greffier de la juridiction unifiée du brevet, ancien président du comité préparatoire de la juridiction unifiée du brevet et président du comité administratif de la juridiction unifiée du brevet
- M. Jérôme Debrulle, directeur général et président du comité restreint du conseil d'administration
- M. Johannes Karcher, chef de la division du droit des brevets, ministère allemand de la justice, et président du comité administratif de la juridiction unifiée du brevet
- M. Fabrice Claireau, affaires juridiques au secrétariat général des affaires européennes, cabinet de la Première ministre française
- M^{me} Margot Froehlinger, ancienne directrice principale chargée du droit des brevets et des affaires multilatérales, OEB
- M. Mario Monti, sénateur et professeur, ancien Premier ministre et commissaire au marché intérieur.

- d) Faire des futures normes d'information un avantage concurrentiel dans la transition écologique
Informations communiquées par les délégations danoise et estonienne
- e) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation espagnole

 9469/23

SESSION DU MARDI 23 MAI 2023 (10 heures)

Activités non législatives

RECHERCHE

7. Conclusions sur des publications universitaires de qualité, transparentes, ouvertes, fiables et équitables
Approbation [2] 8827/23
8. Sécurité des connaissances et internationalisation responsable
Échange de vues [2] 8824/1/23 REV 1

ESPACE

9. Conclusions sur une utilisation juste et durable de l'espace
Approbation [2] 8962/23
10. La politique spatiale de l'UE dans un nouveau paysage géopolitique
Échange de vues 8960/1/23 REV 1

Divers

Recherche

11. a) Label d'excellence
Informations communiquées par la Commission [2] 9275/23 + COR 1
- b) Candidature de Rome pour accueillir l'exposition universelle de 2030
Informations communiquées par la délégation italienne [2] 9546/23
- c) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation espagnole

Espace

- d) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation espagnole

-
- ❶ Première lecture
- [2] Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
- [C] Sur la base d'une proposition de la Commission
-